

# STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> compétence <sup>(1)</sup> obligatoire | <input checked="" type="checkbox"/> commune |
| <input type="checkbox"/> compétence <sup>(1)</sup> optionnelle | <input checked="" type="checkbox"/> EPCI    |
| <input checked="" type="checkbox"/> service <sup>(2)</sup>     |   |

<sup>(1)</sup> Une compétence concerne l'intégralité du patrimoine ou des projets de la collectivité sur son territoire. Pour transférer une compétence, l'adhérent prend une délibération.

<sup>(2)</sup> Un service est spécifique à une partie du patrimoine seulement ou à un projet particulier sur son territoire. Pour adhérer au service, la commune/EPCI prend une délibération. Une convention spécifique est ensuite établie afin de définir le périmètre de la mission, son contenu technique, le plan de financement et la durée.

## CONTENU

Fort de son expérience des réseaux mais aussi de l'énergie en général, le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, propose désormais à ses adhérents de les assister dans leur stratégie énergétique territoriale, que ce soit au niveau de son organisation (SCOT, PLU, ...) ou de son aménagement (ZAC, lotissements, ...). Il les conseille sur les choix à opérer en matière d'énergie lorsqu'il s'agit d'aménager leur territoire : quelle énergie ? Faut-il installer du renouvelable ? À quel endroit ? Avec quels partenaires ? Quels objectifs ? Comment utiliser le règlement d'urbanisme ?

## COMMENT ?

Une stratégie énergétique territoriale se construit en :

- Définissant les zones d'implantation des énergies renouvelables
- Localisant en amont les projets potentiels et en limitant les problèmes d'implantation
- Valorisant les ressources locales
- Améliorant la valeur du patrimoine sur le territoire
- Permettant, coordonnant et gérant le développement des réseaux
- Réduisant le surdimensionnement des réseaux électriques
- Agissant sur la consommation énergétique de tous les résidents actuels et futurs
- Incitant les projets privés à améliorer le confort thermique des nouveaux logements

## AVEC QUELS MOYENS ?

- En tenant compte de cette stratégie en amont de chaque nouveau projet du territoire
- En intégrant des prescriptions énergétiques dans les documents d'urbanisme ou d'aménagement de votre territoire
- En utilisant la plateforme de rénovation énergétique que peut porter l'EPCI

## MON CONTACT

Thibaud Dubocage - [tdubocage@siceco.fr](mailto:tdubocage@siceco.fr) - 03 80 50 80 41

Le service public des énergies en Côte-d'Or

## UN EXEMPLE D'OUTIL : PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Véritable feuille de route de la politique durable que va mener le territoire, le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) aborde les interactions entre les questions énergétiques climatiques, environnementales et la qualité de l'air. L'énergie y figure en bonne place : maîtrise des consommations énergétiques sur le territoire (efficacité énergétique, pilotage intelligent, éclairage public...), développement de l'emploi local (énergies renouvelables, artisans qui réalisent les travaux de rénovation énergétique, ...), baisse des factures des habitants du territoire...

Le SICECO accompagne les EPCI de plus de 20 000 habitants dans l'élaboration de leur PCAET.

En savoir plus en consultant le Guide sur les PCAET réalisé par la FNCCR et complété par le SICECO.

Guide à télécharger sur [www.siceco.fr](http://www.siceco.fr)

